

camion et le courrier ont été recouverts cette fois, mais tous les sacs cadennassés ont été déchirés. Des enquêteurs sont en train de déterminer les pertes, mais on ne pense pas que le camion transportait des paquets d'argent. La sûreté provinciale du Québec fait enquête.

(Texte)

M. L.-J. Pigeon (Joliette-L'Assomption-Montcalm): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire à l'honorable ministre des Travaux publics, qui répond à la Chambre pour le ministre des Postes, en son absence?

Le ministère des Postes a-t-il l'intention d'envoyer l'honorable sénateur Azellus Denis faire une enquête sur ces vols?

(Traduction)

LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

TRANSFORMATION DE L'ASSURANCE-HOSPITALISATION EN UN RÉGIME COMPLET D'ASSURANCE-SANTÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre suppléant. Hier, à la conférence fédérale-provinciale, le premier ministre a laissé entendre que le gouvernement fédéral était prêt à se retirer du domaine de l'assurance-hospitalisation et à céder aux provinces une part de l'impôt sur le revenu des particuliers. Est-ce à dire que le gouvernement n'a plus du tout l'intention de faire du régime d'assurance-hospitalisation un régime fédéral-provincial complet d'assurance-santé qui engloberait tous les services de santé?

L'hon. Paul Martin (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, mon honorable ami n'est certes pas sans reconnaître que, des questions de santé et de bien-être étant en cours de discussion à la conférence, il serait préférable d'attendre le retour du premier ministre, ce qui, je crois, devrait avoir lieu demain après-midi.

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

CONSTITUTION DES COMITÉS PERMANENTS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, vu que nous en sommes au trente-deuxième jour de la session, le ministre de la Justice pourrait-il nous dire, en sa qualité de leader de la Chambre et de président du comité de sélection des membres siégeant dans des comités permanents de la Chambre, quand il sera en mesure d'annoncer la nomination des membres de ces comités permanents?

L'hon. Guy Favreau (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, nous convoquerons les comités dès que nous le pourrons et nous ferons les nominations nécessaires.

RÉPONSE AUX QUESTIONS INSCRITES AU «FEUILLETON»

A l'appel de l'ordre du jour.

M. A. C. Cadieu (Meadow-Lake): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre associé de la Défense nationale. Votre Honneur m'a demandé d'inscrire cette question urgente au *Feuilleton*; je l'ai fait le 27 février, mais je n'ai pas encore reçu de réponse.

L'hon. Lucien Cardin (ministre associé de la Défense nationale): Je me renseignerai, monsieur l'Orateur.

LA CHAMBRE DES COMMUNES

CORRECTION PROPOSÉE PAR LE DÉPUTÉ DE WINNIPEG-NORD-CENTRE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'aimerais apporter une courte rectification au hansard. Dans le hansard du lundi 30 mars 1964, page 1659, comme en fait foi la première ligne de la colonne de gauche, j'aurais dit: «Un seul contre la vérité.» Il faudrait plutôt lire: «Tout simplement pour défendre la vérité.»

(Plus tard)

L'hon. Gordon Churchill (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement au sujet de la rectification que l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre a proposé d'apporter au hansard. Il l'a fait à toute vitesse, peut-être dans l'espoir que personne ne le remarquerait. Mais j'ai consulté le compte rendu et, comme on le voit à la page 1659, le député de Winnipeg-Nord-Centre a dit:

Un seul contre la vérité.

J'avais vu cette observation dans les notes sténographiées qu'on m'a remises avec le texte de mon propre discours. Voici que l'honorable député cherche à faire modifier cette phrase pour une raison que lui seul connaît. J'ai entendu cette observation telle qu'elle a été inscrite dans le compte rendu et il me semblait qu'elle était dirigée contre moi. Toutefois, de la façon dont elle paraît dans le compte rendu, elle se retourne contre l'honorable député lui-même. Maintenant, il veut la modifier. Je propose donc que rien ne soit changé au compte rendu—«Un seul contre la vérité»—avec, avant la phrase, le nom du député de Winnipeg-Nord-Centre.